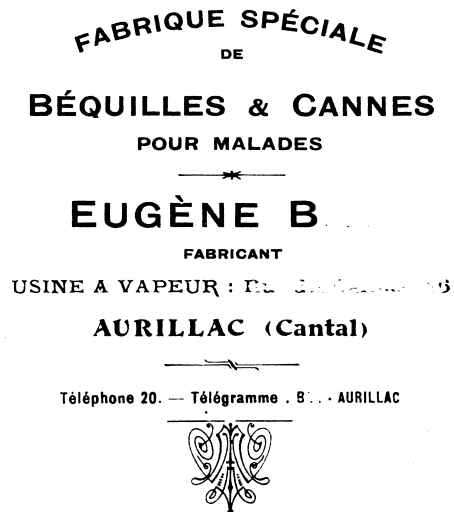


COMMERCE ET PROFIT PENDANT LA GUERRE

Courrier d'une fabrique de béquilles et cannes pour malades en date du 9 août 1914 au maire :



Je vous serai obligé d'être assez bon de me faire connaître le nombre et les numéros des différents hôpitaux complémentaires ou Croix Rouge installés dans votre localité, et autant que possible leur adresse.

Je me permets de vous adresser trois de mes tarifs que vous me feriez plaisir de faire parvenir aux principaux établissements.

Courrier d'une fabrique de conserves alimentaires en date du 3 août 1914 au Maire :

Comme suite à la visite que vous a faite mon mari, je viens vous informer qu'il existe dans mes magasins les marchandises ci-après :

Conserves de légumes environs 130 000 kg et conserves de poissons ou viandes env. 4 200 kg

Dont je tiens inventaire à votre disposition. Je vous serais très reconnaissante Monsieur le Maire, de vouloir bien prendre des mesures pour la sauvegarde de ces marchandises.

Mon mari est parti, je suis presque seule et dans un quartier très **populeu**.

Courrier du Colonel Labiche administrateur à Monsieur le Maire 10 août 1914 :

(Société française de secours aux blessés militaires – croix rouge française comité du Mans)

On nous signale de divers côtés que dans la périphérie de la ville de nombreuses personnes se munissent d'un brassard portant la croix rouge (société de secours aux blessés militaires) et, se réclamant de cet insigne, exigent leur entrée dans les services de la ville.

Je vous informe que pour éviter un abus vraiment préjudiciable à notre œuvre j'ai pris la décision de relever les noms et les adresses de toutes les personnes

réellement attachées à nos services. Chacune de ces personnes porte un brassard timbré soit d'un timbre noir ministère de la guerre, soit d'un timbre ovale : hôpital auxiliaire N° 1¹ avec N° d'ordre, soit un timbre rouge rond : comité du Mans sous N° d'ordre.

En outre, chacune de ces personnes doit être munie d'une carte d'identité relatant son nom, son adresse et le numéro correspondant à celui du brassard. Les fanions de nos automobiles d'ambulances et de réquisition sont également marqués du timbre ovale noir ou du timbre rond rouge. De cette façon il vous sera facile de faire exécuter le contrôle que vous jugerez convenable.

Lettre d'un vendeur de champagne au Maire en date du 14 décembre 1915 :

J'ai recours à votre courtoisie et à votre obligeance pour vous prier de porter à la connaissance des milieux artistiques de votre cité que ma très honorable maison ouvre du 15 décembre 1915 au 15 février 1916 un grand concours, entre tous les Français et Alliés, pour une affiche d'art vraiment inspirée des heures d'héroïsme que vivent nos glorieux combattants, et qui présentera au public ma nouvelle marque :



« LA GLOIRE
DES
ALLIES »
Grand vin de
Champagne
millésimé
Ce
concours, qui
est doté de
prix
importants en
espèces, se
terminera pour

l'examen du jury par une exposition à Paris de tous les dessins inédits, et dont l'entrée sera profit d'une œuvre de secours aux blessés militaires.

Je suis assuré que je n'aurai pas en vain placé sous votre bienveillance cet appel à vos compatriotes qui dessinent et qui n'ont qu'à m'écrire pour recevoir tous les renseignements sur le concours unique.

¹ Hôpital Auxiliaire N°1 : Ecole de Théologie clinique Mordret avenue Léon Bollet